



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe production photovoltaïque.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget annexe production photovoltaïque a été mis en place au cours de l'exercice 2025. Pour permettre aux collèges des Bouches-du-Rhône de devenir des producteurs d'énergie renouvelable, le Département a entrepris un vaste chantier de solarisation d'établissements du territoire.

Ainsi, 25 collèges ont été identifiés comme nécessitant des travaux importants de rénovation. Ces chantiers, déjà engagés depuis plusieurs mois, visent à porter l'isolation et l'étanchéité des toitures à un niveau de performance énergétique compatible avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Département.

Plus largement, le Département, très engagé en faveur de la transition énergétique, soutient également les communes dans leurs investissements pour le développement du photovoltaïque. Avec pour objectif de contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050.

A - les recettes de fonctionnement : 51 K€

Pour cette première année de mise en service, les produits de ventes atteignent un montant de 51 331,97 €. Les recettes sont issues du surplus de production d'électricité d'origine photovoltaïque, via la vente à EDF en vertu d'un contrat d'une durée de 20 ans. Il convient de noter que l'électricité produite est pour partie autoconsommée. Dans un second temps, aux vues de contraintes techniques, certaines centrales n'étant pas encore en mesure d'être à la fois en autoconsommation et de réinjecter le surplus sur le réseau, l'électricité autoconsommée sera facturée au Département par le budget rattaché au tarif de rachat fixé par EDF Obligation d'achat.

B - les recettes d'investissement : 70 K€

Ce montant résulte d'une avance remboursable, faite via un versement du budget principal au bénéfice du budget photovoltaïque afin d'assurer l'équilibre du budget et la pérennité des projets.

Cette dernière sera remboursée progressivement et dans la limite d'une durée de 30 ans.

C - les dépenses de fonctionnement : 1,2 K€

Les charges à caractère général sont constituées des charges induites par l'injection de l'énergie dans le réseau à hauteur de 1 233,66 €. Cette somme englobe aussi des frais d'entretien des centrales comme par exemple les dépenses relatives aux compteurs et à la gestion d'Enedis.

D - les dépenses d'investissement :

Sur l'exercice, il n'y a pas eu de dépenses d'investissement. Les investissements ayant déjà été effectués antérieurement sur le budget principal et transférés à l'actif du budget annexe. Des dépenses seront engagées à compter de l'exercice 2026.

E - l'équilibre budgétaire :

Le résultat cumulé du budget annexe production photovoltaïque présente un excédent de 120 098,31 €, en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public.

L'opération d'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 86 880,26 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 recette) : 33 218,05 €.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe production photovoltaïque.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe production photovoltaïque.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe production photovoltaïque arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+86 880,26 €
o Fonctionnement	+33 218,05 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025	+120 098,31 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 8

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Danielle MILON

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe production photovoltaïque.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe production photovoltaïque.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe production photovoltaïque comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 86 880,26 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2026 (002 recette) : 33 218,05 €.

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 8

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Danielle MILON